



PROTOCOLE DETAILLE DE REPRISE Ecole Notre Dame de la Paix - Villepôt

Ce protocole a pour objectif de vous informer des conditions de reprise progressive de l'école au sein de notre établissement en tenant compte des moyens humains et matériels dont nous disposons.

Vous avez le choix de remettre ou non votre enfant à l'école.

Nous avons des consignes et des injonctions sur le nombre d'élèves accueillis, merci de votre bienveillance, nous ferons ce que nous pourrons avec nos moyens.

LE PROTOCOLE SANITAIRE STRICT EST PRIORITAIRE DANS NOS DECISIONS.

Ce qui est certain, c'est que **nous ne pourrons pas accueillir tous les enfants** et que, malgré notre engagement plein et entier, les mesures sanitaires seront très difficiles à respecter chez les plus jeunes. C'est la raison pour laquelle, **l'ensemble des écoles catholiques de la CLE de la Mée n'accueillera pas les PS et les MS, avant le 25 mai**, si les conditions sanitaires le permettent à ce moment-là (enfants de personnels prioritaires mis à part).

Merci en premier lieu, de prendre le temps de lire ce plan de reprise puis dans un second temps de remplir l'enquête avant mercredi 12h.

Merci de votre compréhension.



Mesures sanitaires

-Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ à l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (+ de 37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les masques ne seront pas fournis pour les enfants.

-Un protocole sanitaire a été rédigé nationalement et est à respecter scrupuleusement par les jeunes et les adultes présents à l'école. Vous le trouverez sur le site de l'Education Nationale ou du Ministère de la Santé.

-Les enfants auront leur espace de travail limité, distancié d'un mètre. Le matériel commun ne sera plus accessible dans les étagères (bibliothèque, coins jeux...).

-Nous avons prévu les équipements nécessaires à cette reprise en amont (masques adultes, savon, papiers essuie-mains, gel hydroalcoolique, produits désinfectants). Nous procéderons à 2 désinfections par jour des surfaces humides, poignées de porte, interrupteurs, points de contact réguliers.

Il est très difficile de faire respecter les gestes barrières aux enfants de maternelle et d'élémentaire sur une journée complète de classe. Nous ferons de notre mieux, mais je ne peux garantir un adulte derrière chaque enfant toute la journée.

En cas de problème sanitaire, d'arrêt maladie d'un enseignant ou d'un personnel, je me réserve le droit de fermer l'établissement.



Organisation pédagogique et spatiale

-Comme je vous l'ai indiqué dans mon mail, Adeline sera en télétravail et je serai en classe avec Marion. Adeline assurera la continuité pédagogique pour les élèves du CE1 au CM2 (aussi bien ceux présents à l'école que chez eux). Le travail actuellement donné aux plus grands sur informatique ne pourra pas être fait à l'école car c'est matériellement impossible.

Je continuerai d'assurer la continuité pédagogique pour les élèves de maternelles et les CP. Mais je ne pourrai plus répondre « en direct ».

Les enfants viennent à l'école faire le travail qu'ils doivent faire à la maison.

-Les enfants accueillis dès la réouverture le seront dans les classes de cycle 2 et cycle 3. L'espace répond aux conditions du protocole sanitaire. Les enfants auront leur espace de travail délimité, distancié d'un mètre.

Les tables et chaises individuelles nécessaires seront donc installées dans ces deux classes. Toutes les étagères contenant le matériel collectif seront condamnées ainsi que les coins « bibliothèque ».

-Les cartables resteront en classe c'est pourquoi il faudra bien rapporter tout le matériel dès le jour de reprise. Aucun échange de matériel entre enfants ne sera possible.

-Les autres classes : l'accès à l'ancien préfabriqué sera condamné. Si des élèves « prioritaires » de PS ou MS devaient être présents, la sieste aurait lieu dans la classe des cycles 1. L'accès au bureau sera réservé uniquement aux adultes.



Enfants accueillis à l'école

Liste des enfants accueillis prioritairement :

Priorité 1

(liste du gouvernement en cliquant [ici](#))

- personnel travaillant en établissements de santé publics /privés
- personnel travaillant en établissement médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées
- professionnels de santé et médico-sociaux de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie (pers. âgées ou handicapées)
- personnels de l'ARS et de la préfecture chargés de la gestion de la santé
- gendarmes, personnels de la police nationale, sapeurs-pompiers professionnels, personnels des services pénitentiaires
- personnels travaillant dans le secteur de l'hébergement (de droit commun, de demandeurs d'asile, LAM, LHSS, centres pour sans-abris malade du covid-19)
- personnels des missions d'aide sociale à l'enfance et de la protection maternelle et infantile et travailleurs sociaux
- personnels des services d'aide à domicile et des services de soins infirmiers à domicile
- certains personnels de La Poste (dernière mise à jour).

Priorité 2

-les enfants des personnels des écoles (enseignants, ASEM...)

Priorité 3

-les élèves de GS/CP/CM2

-les élèves ayant déjà été maintenus en primaire

Puis, les autres élèves



Accès et horaires de l'école

-L'accès aux locaux pour les familles sera interdit même en maternelle. Vous déposerez vos enfants au portail (où je me trouverai) **entre 8h35 et 8h45 pour les élèves du CP au CM2, entre 8h45 et 8h55 pour les Maternelles**. Les parents ayant des enfants en maternelle ET en élémentaire déposeront leurs enfants à 8h45 précises.

Retour à 13h30 précises l'après-midi pour ceux qui mangent à la maison : le temps d'accueil sur la cour de 13h20 à 13h30 est supprimé.

-Les sorties se feront de manière décalée également : les Maternelles à midi et 16h30 précises. Les élèves du CP au CM2, 5 min plus tard.

Merci de respecter ces horaires scrupuleusement !



Matériel à apporter/Tenue

-Les porte-manteaux ne pourront pas être utilisés même pour les maternelles. Les élèves poseront leurs affaires sur le dos de leur chaise.

-Surtout pour les plus petits, pensez aux tenues pratiques pour limiter le recours à l'adulte pour l'habillage, le déshabillage aux toilettes..., aux cheveux bien attachés et aux ongles coupés courts. Evitez les accessoires (colliers, bracelets...)

-Prévoir également **une bouteille d'eau et un paquet de mouchoirs pour tous les enfants** et en plus une boîte à chaussures pour les maternelles avec le prénom de l'enfant (nous y mettrons du matériel qui ne pourra être utilisé que par l'enfant).



Récréations

-Nous réfléchissons encore aux façons de faire des pauses de manière récréative et sympathiques puisque les récréations « comme avant » sont interdites notamment les jeux de ballons.

-Ces temps de pause seront échelonnés par petits groupes. Ils sortiront plus souvent mais moins longtemps.



Communication

-Pour le lien avec l'école, privilégiez les mails.



Restauration et accueil périscolaire (Mairie)

Pour le moment, la restauration ne reprendra pas comme « avant ». Les enfants devant déjeuner à la cantine devront apporter leur panier repas (un repas froid dans un sac isotherme car pas de possibilité d'utiliser les frigos ni de réchauffer). Les enfants se rendront dans la salle de vie associative (lieu habituel de la cantine) pour y prendre leur repas.

Pour le périscolaire du matin et du soir, le nombre de places sera limité.
Je vous invite à vous rapprocher de la mairie pour plus d'informations.



Pour terminer

Nous avons encore beaucoup de travail avant cette réouverture de l'école.
Vous trouverez dans les documents envoyés une **Foire Aux Questions** alimentée par nos propres interrogations. Ainsi vous pourrez remplir l'enquête en ligne en toute connaissance des conditions d'accueil.

**Après lecture du protocole ci-dessus
Merci de remplir
un questionnaire par enfant
avant mercredi 12H00**